



CIRCULAIRE N°6

SOMMAIRE

- § Opération établissements morts : 28 février 2005
- § Compte rendu du CTPD du 28 janvier 2005
- § Votes sur les rapports d'activité, congrès académique
- § DERNIERE MINUTE : 10 MARS.

- § Annexes : Tract opération établissements morts
Compte rendu du CTPD du 28/01/2005
Collèges : effectifs et DHG rentrée 2005

OPÉRATION ÉTABLISSEMENTS MORTS

Les organisations nivernaises de l'Éducation Nationale : FSU – FERC-CGT – UNSA Education et FCPE-PEEP appellent l'ensemble des usagers à **boycotter les lycées et les lycées professionnels**

LUNDI 28 FEVRIER 2005 : OPÉRATION LYCÉES MORTS

Devant les **suppressions de filières**, les **réductions** drastiques des **DHG** des établissements qui vont entraîner des **suppressions de postes et d'options** et des **sureffectifs** dans nos classes, c'est toute la communauté éducative qui a décidé de poursuivre l'action dès la rentrée.

Les collègues sont aussi appelés à organiser une **opération collège mort** au mois de mars dans leur établissement.

COMPTE RENDU DU CTPD DU 28 JANVIER 2005

Voir le compte rendu en annexe ainsi que le tableau des DHG des collègues ou consultez le site du snes : <http://www.dijon.snes.edu/nievre.html>, rubrique -> **Quoi de neuf ?**

VOTES SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ, CONGRÈS ACADÉMIQUE

1. VOTES:

Il faut organiser le vote le plus rapidement possible (période du 21 février au 11 mars). Vous avez jusqu'au vendredi 11 MARS 2005 dernier délai pour poster les résultats.

Vous trouverez le rapport d'activité académique, les modalités du vote, les bulletins de vote à dupliquer, la liste d'émargement et le procès-verbal de dépouillement dans le **SNES-DIJON n° 50 de janvier 2005 (couverture bleue)** et dans la **CIRCULAIRE S1 supplément n°1 au SNES DIJON n° 50 (couverture verte)**.

Les rapports d'activité nationaux et financiers sont en supplément de l'U.S. N° 611 du 17 décembre 2004.

**Si vous êtes isolés, votez par correspondance
(Voir modalités du vote au paragraphe N° 5 au dos du SNES DIJON n°50)**

2. PRÉPARATION DU CONGRÈS ACADÉMIQUE:

Il aura lieu au lycée Carnot à DIJON le JEUDI 17 MARS et le VENDREDI 18 MARS 2005.

Réunissez rapidement le S1 afin d'élaborer collectivement des contributions et de constituer la délégation au congrès et de déposer au plus tard trois jours avant le congrès une demande d'autorisation d'absence auprès du chef d'établissement en y joignant la convocation mandat (Annexe n°6 de la circulaire académique) après l'avoir complétée.

Chaque S1 a droit à 1 délégué pour un effectif compris entre 1 et 10 syndiqués, 2 délégués pour un effectif compris entre 10 et 40 syndiqués et 3 délégués pour un effectif supérieur à 40 syndiqués.

Pensez à adresser au S3, **la fiche de délégation et la fiche d'hébergement** (Annexe n°1 de la circulaire académique) le plus rapidement possible et en tout état de cause pour le 11 mars dernier délai par courrier: SNES - 45 rue Parmentier - 21000 DIJON, par courrier électronique à: S3dij@snes.edu ou par FAX: 03 80 71 54 00.

3. RENOUVELLEMENT DES INSTANCES (TROISIÈME TRIMESTRE):

Pour le bureau départemental 58, toute liste doit se réclamer d'une motion d'orientation, comporter 9 candidats et, si possible, 9 suppléants.

Les listes et les motions d'orientation (dactylographiées et limitées à une page) devront être déposées à la section départementale (la date limite vous sera précisée ultérieurement).

DERNIÈRE MINUTE : GREVE FONCTION PUBLIQUE LE 10 MARS

Les fédérations de l'éducation FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education appellent à mettre tout en oeuvre pour que l'ensemble des personnels de l'éducation participent activement le 10 mars à la grève et aux manifestations.

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental

Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET,
Anne LAPLANCHE, Michel ROUGIER

SITES WEB :

FSU58 : <http://sd58.fsu.fr/>

SNES Académie de Dijon : <http://www.dijon.snes.edu>

SNES58 : <http://www.dijon.snes.edu/Nievre.html>.